

POLITIQUE  
CULTURELLEPAR GUILLAUME  
CERUTTI,Spécialiste des politiques  
culturelles

# Artistes

PAR GUILLAUME CERUTTI

**Guillaume Cerutti propose à partir de ce numéro une chronique publiée un vendredi sur deux consacrée à la politique culturelle. Pendant une année, il abordera ses grandes thématiques sous la forme d'un abécédaire, d'Artistes, aujourd'hui, à Web.**

La nomination d'un artiste à la tête d'une institution publique est un événement relativement rare. On se réjouira donc de l'arrivée de Jean-Marc Bustamante à la tête d'un établissement aussi emblématique que l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Chacun a également été frappé par la vigueur de ses premières déclarations, par sa volonté affichée de mettre les artistes au cœur du projet et de recentrer l'école sur son projet éducatif. Au *Quotidien de l'Art*, il a aussi confié que « les artistes ont été mis au ban de tous les organes décisionnaires, ils ont perdu leur autorité dans les sphères du pouvoir, ils ont perdu toute crédibilité en devenant fournisseurs d'un système ». La charge est sévère et mérite d'être examinée de plus près.

Évincés des organes décisionnaires, les artistes ? Un seul artiste (Bertrand Lavier) siège en effet au conseil d'administration du Centre Pompidou, un seul également à celui du Centre national des arts plastiques. Mais la situation n'est pas propre à ce domaine. En dehors peut-être du conseil d'administration du Centre national du livre, où trois des vingt-deux membres sont des auteurs, la gouvernance des établissements culturels français ne donne aux créateurs qu'une place marginale. Les artistes sont en général un peu mieux représentés dans les commissions d'acquisition et d'aides. Faut-il, comme Jean-Marc Bustamante déplorer cette situation ? Je ne le crois pas, car il n'est jamais sain que les bénéficiaires potentiels d'une politique publique soient trop largement représentés dans les organes qui la gouvernent.

En perte d'autorité auprès du pouvoir ? Là encore, il y a matière à discussion. Mais il est vrai que l'évolution de l'organisation du ministère de la Culture depuis une dizaine d'années l'a éloigné des créateurs. La fameuse LOLF (la loi organique relative aux lois de finances, introduite dans les années 2002-2006) a conduit à l'inclusion de l'ancienne délégation aux Arts plastiques dans un ensemble plus large, la direction générale de la création artistique (DGCA), qui a pour mission d'embrasser des domaines aussi nombreux et différents que la danse, la musique, le théâtre, les métiers d'art et les arts plastiques. Cette fusion, sans doute rationnelle d'un strict point de vue administratif et financier, est discutable sur le plan politique. Elle nie les spécificités propres à chaque domaine de création, et elle institue un échelon supplémentaire entre le ministre, les artistes et les professionnels. Aucune organisation n'est idéale, mais celle actuellement en vigueur mériterait sans doute d'être révisée. Il faudrait au minimum trouver le moyen de redonner davantage de latitude et de visibilité

**IL N'EST  
JAMAIS SAIN  
QUE LES  
BÉNÉFICIAIRES  
POTENTIELS  
D'UNE POLITIQUE  
PUBLIQUE  
SOIENT TROP  
LARGEMENT  
REPRÉSENTÉS  
DANS LES  
ORGANES  
QUI LA  
GOUVERNENT**

/...

POLITIQUE  
CULTURELLE

Par Guillaume Cerutti

SUITE DE LA PAGE 10 aux services spécialisés au sein de chacune des grandes directions générales.

Un autre sujet de débat réside dans les modes d'intervention de l'État vis-à-vis des artistes. L'acquisition d'œuvres d'art contemporaines par les collectivités publiques ou leurs établissements est-elle le moyen d'action le plus judicieux pour soutenir la création ? Quand Le Fonds national d'art contemporain (FNAC), les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), le Centre Pompidou achètent des œuvres d'artistes vivants, ils participent naturellement à leur reconnaissance, et contribuent à l'enrichissement des collections nationales. Cependant, plutôt que d'intervenir ainsi directement sur le marché, il me semble que le rôle de la puissance publique est surtout de créer un contexte favorable à l'émergence et au travail des artistes. Favoriser leur accès aux expositions, en France et à l'étranger, mettre à disposition des ateliers, aider ponctuellement à la production d'œuvres complexes, soutenir les galeries dans leur mission d'accompagnement des jeunes artistes, encourager (ou au moins ne pas décourager) la constitution de collections privées, me semblent ainsi des axes plus pertinents que l'acquisition directe d'œuvres contemporaines qui, comme le dit justement Jean-Marc Bustamante, fait en plus courir le risque aux artistes de devenir les fournisseurs d'un système. ●

L'ACQUISITION  
D'ŒUVRES  
D'ART  
CONTEMPORAINES  
PAR LES  
COLLECTIVITÉS  
PUBLIQUES  
OU LEURS  
ÉTABLISSEMENTS  
EST-ELLE  
LE MOYEN  
D'ACTION  
LE PLUS JUDICIEUX  
POUR SOUTENIR  
LA CRÉATION ?



## Le Quotidien de l'Art

Agence de presse et d'édition de l'art -- 231, rue Saint Honoré -- 75001 Paris -- ÉDITEUR Agence de presse et d'édition de l'art,  
Sarl au capital social de 17 250 euros. -- 231, rue Saint Honoré -- 75001 Paris. -- RCS Paris B 533 871 331 -- CPPAP 0314 W 91298 --  
ISSN 2275-4407 -- www.lequotidiendelart.com -- Un site internet hébergé par Serveur Express, 8, rue Charles Pathé à Vincennes (94300), tél. : 01 58 64 26 80  
PRINCIPAUX ACTIONNAIRES Patrick Bongers, Nicolas Ferrand, Guillaume Houzé, Jean-Claude Meyer -- DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Nicolas Ferrand --  
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION Philippe Régnier (pregnier@lequotidiendelart.com) -- RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Roxana Azimi (razimi@lequotidiendelart.com) --  
MARCHÉ DE L'ART Alexandre Crochet (acrocchet@lequotidiendelart.com) -- EXPOSITIONS, MUSÉES, PATRIMOINE Sarah Hugounenq (shugounenq@lequotidiendelart.com)  
-- CONTRIBUTEURS Cédric Aurelle, Guillaume Cerutti, Emmanuelle Lequeux, Laïla Simon -- MAQUETTE Yvette Znaménak -- CORRECTION Adrien Sourdin -- DIRECTRICE  
COMMERCIALE Judith Zucca (jzucca@lequotidiendelart.com), tél. : 01 82 83 33 14 -- ABONNEMENTS abonnement@lequotidiendelart.com, tél. : 01 82 83 33 13 --  
IMPRIMEUR Point44, 94500 Champigny sur Marne --  
CONCEPTION GRAPHIQUE Ariane Mendez -- SITE INTERNET Dévrig Viteau © ADAGP Paris 2015 pour les œuvres des adhérents

VISUELS DE UNE The Broad Museum sur Grand Avenue à Downtown Los Angeles.  
Photo : Iwan Baan. Courtesy of The Broad and Diller  
Scofidio + Renfro.